

DEVENIR ENSEIGNANT 2nd DEGRÉ

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Un parcours qui s'adresse :

La mention **2nd degré** est dédiée à la formation et à la préparation au concours des étudiants qui visent le métier d'enseignant en **collège et lycée**. Cette mention est structurée en **six parcours**, qui, à l'exception du parcours Documentation, sont **co-portés** par l'INSPE et les UFR disciplinaires. Certains de ces parcours se déclineront en **options**.

Concours préparé(s) :

Les 2 années de master préparent aux concours suivants : **Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire** (C.A.P.E.S.) et du **Certificat d'Aptitude au Professorat d'éducation Physique et Sportive** (C.A.P.E.P.S.).

Objectifs de cette formation :

Les objectifs de la formation sont multiples :

- 1** Construire les **compétences professionnelles** permettant, à l'issue du Master, d'exercer le métier de professeur. L'Inspé propose une formation construite sur la base d'une **alternance intégrative**.
- 2** Préparer les étudiants à la **réussite au concours** du C.A.P.E.S et du C.A.P.E.P.S.
- 3** Offrir aux étudiants la possibilité d'une **mobilité à l'étranger** grâce à ses partenaires à l'international.
- 4** Former à la **méthodologie** de la Recherche en éducation et formation.

Stage :

Master 1 : stage d'**observation et de pratique accompagnée** (6 semaines)

Master 2 : stage en responsabilité

Réorientations possibles à l'issue du Master 1 vers un des parcours de la mention Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF)

Admissions :

L'admission en Master 1 n'est pas de droit. Un jury souverain se réunit pour examiner les candidatures*.

Les étudiants doivent justifier d'un **diplôme national conférant le grade de licence**. Les candidats non titulaires d'un bac+3 ou bac+4 peuvent exceptionnellement être autorisés à s'inscrire en Master 1 après avoir obtenu **VAPP - Validation des Acquis Professionnels et Personnels** - (démarche qui permet d'entreprendre une formation) auprès de la DFPA (vae@univ-reims.fr). Pour une admission en Master 2, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2 ou posséder une VAPP.

***des pièces justificatives peuvent être demandées.**

Le jury d'admission statue sur les candidatures sur la base des attendus à l'entrée du master MEEF :

Justifier d'une **maîtrise disciplinaire** suffisante soit par l'**obtention d'une licence** soit par la validation d'enseignements de **préprofessionnalisation** dans une discipline scolaire

1. Avoir une **première représentation du métier**.
2. Appréhender les **savoirs à enseigner** et pour enseigner
3. Avoir des connaissances générales sur les **principes et les enjeux du système éducatif** ainsi que son **fonctionnement**
4. Maîtriser sa **communication**
5. Maîtriser les **compétences numériques** au niveau attendu en fin de licence
6. Maîtriser une **langue vivante étrangère** au niveau attendu en fin de licence

Contact pour en savoir plus :

Responsable de mention :

Mme **Laurence Régalia** - laurence.regalia@univ-reims.fr

Mr **Alain Ninet** - alain.ninet@univ-reims.fr

Inscriptions Master 1 : inspe-scol1@univ-reims.fr

6 parcours

10 options

